

SEANCE DU COMITE SYNDICAL

DU 12 juin 2024

Procès-verbal

Nombre de délégués

En exercice : 18

Présents : 13

Votants : 15

Date de convocation : 30/05/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 juin, à 20h30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marc CUYPERS

Présents :

BERNAY-VILBERT	Mme DESMARECAUX	Mme BROCCQ
CHATRES	M. DE LA PERRIERE	
CREVECOEUR EN BRIE	M. CUYPERS	
LA HOUSSAYE EN BRIE	M. DA ROCHA	
LES CHAPELLES-BOURBON	M. COCHAUD	M. LEVASTRE
MARLES EN BRIE	Mme BENECH	Mme CHEVALIER
MORTCERF	M. BOUVIER	M. BIMBASIC
NEUFMOUTIERS EN BRIE	M. GUATIERI	
PLESSIS-FEU-AUSSOUX	M. CHEVRY	M. BIDAULT

Absents représentés :

BERNAY-VILBERT : Mme RENE par Mme BROCCQ

NEUFMOUTIERS EN BRIE : M. POUILLLOT par M. GUATIERI

Absents excusés :

CREVECOEUR EN BRIE : M. BILLON

Absents

CHATRES : M. ROLLIN

LA HOUSSAYE EN BRIE : M. STEFANIK

Secrétaire de séance : M. COCHAUD

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20h30

ORDRE DU JOUR

▪ **ADMINISTRATION**

- Adoption des Rapports sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) – exercice 2023 pour :
 - Le service d'eau potable ;
 - L'assainissement collectif ;
 - L'assainissement non-collectif ;
- Avis sur les documents constitutifs du SAGE de l'Yerres révisé ;
- Autorisation au Président pour la signature de la convention de recouvrement des redevances d'assainissement collectif de la commune de Neufmoutiers avec SUEZ Eau France.

▪ **FINANCES**

- Décision modificative n°1 – fonctionnement (produits) – augmentation de crédit sur le compte n°701259 – chapitre 014 « Atténuations de produits » ;
- Décision modificative n°2 – fonctionnement (dépenses) – augmentation de crédit du chapitre 65
- Prise en charge de créances en non-valeur de 2012 à 2022
- Prise en charge d'un effacement de dettes d'un abonné de la commune de Marles en Brie

Ajout de 2 points :

- Décision modificative n°3 – fonctionnement (dépenses) et investissement – augmentation du compte n°701249 « reversement à l'Agence de l'eau – redevance pour pollution d'origine domestique » chapitre 014 ;
- Autorisation au Président pour la signature d'une convention pour la participation d'une extension de réseau pour une habitation isolée.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Le compte rendu du Comité Syndical du 13 mars 2024 est adopté à l'unanimité.

SEANCE

1. **ADMINISTRATIF : Adoption des Rapports sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) exercice 2023**

Rapporteur : Monsieur Marc CUYERS

- Le service d'eau potable

M. le Président a rappelé que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable. Le rapport et sa délibération seront transmis au Préfet, au Département de Seine-et-Marne et à l'AESN. Il contient les indicateurs obligatoires décrits en annexes V et VI du CGCT. Ce rapport sert aussi à informer les usagers du service.

Le Comité syndical a adopté le rapport sur le prix et la qualité du service public pour l'eau potable de l'année 2023

- Le service d'assainissement collectif

M. le Président a rappelé que la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif est obligatoire. Le rapport et sa délibération seront transmis au Préfet, au Département de Seine-et-Marne et à l'AESN. Il contient les indicateurs réglementaires décrits en annexes V et VI du CGCT. Ce rapport sert aussi à informer les usagers du service.

Le Comité syndical a adopté le rapport sur le prix et la qualité du service public pour l'eau potable de l'année 2023

- Le service d'assainissement non collectif

M. le Président a rappelé que la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement non collectif est obligatoire. Le rapport et sa délibération seront transmis au Préfet, au Département de Seine-et-Marne et à l'AESN. Il contient les indicateurs réglementaires décrits en annexes V et VI du CGCT. Ce rapport sert aussi à informer les usagers du service.

Le Comité syndical a adopté le rapport sur le prix et la qualité du service public pour l'assainissement non collectif de l'année 2023.

2. **ADMINISTRATION : Avis sur les documents constitutifs du SAGE de l'Yerres révisé**

Rapporteur : Monsieur Marc CUYERS

M. le Président a rappelé aux membres du Comité syndical que le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil de planification stratégique qui définit le cadre réglementaire, les orientations et les objectifs pour la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant de l'Yerres.

Une procédure de révision a été lancée afin d'actualiser les données de l'état des lieux, d'effectuer un bilan de la mise en œuvre du SAGE, de mettre en compatibilité avec le SDAGE 2022-2027 et d'intégrer l'adaptation au changement climatique.

Le Comité syndical a donné un avis favorable sur les documents constitutifs du SAGE de l'Yerres révisé.

3. ADMINISTRATION : Autorisation au Président pour la signature de la convention de recouvrement des redevances d'assainissement collectif de la commune de Neufmoutiers en Brie
Rapporteur : Monsieur Marc CUYERS

M. le Président a expliqué que la société SUEZ Eau France a renouvelé le contrat de délégation de service public conclu avec le SMAEP de la Brie Boisée pour la gestion du service de distribution d'eau potable le 1^{er} janvier 2024. Ce renouvellement a entraîné une augmentation de la rémunération de 3.55% soit 3.21€ par facture émise et la modification du versement des produits encaissés à deux fois par an au lieu de quatre fois par an.

Le Comité syndical a autorisé M. le Président à signer la convention pour le recouvrement des redevances assainissement collectif de la commune de Neufmoutiers en Brie.

4. ADMINISTRATION : Autorisation au Président pour la signature de la convention pour la participation financière
Rapporteur : Monsieur Marc CUYERS

M. le Président a exposé que l'étude de diagnostic de 2011 sur le territoire syndical délimitait les zones desservies par le réseau de distribution d'eau potable majoritairement aux centres bourgs. Un riverain nouvellement propriétaire d'une maison isolée, rue de Baloquin à Crèvecœur en Brie, a sollicité le syndicat pour une extension du réseau d'eau potable jusqu'à son habitation. Cette demande était accompagnée d'une proposition de participation financière au projet.

M. le Président donne lecture de ladite convention au sujet la contribution financière concernant le partage des frais suite aux différents devis reçus.

a autorisé M. le Président à signer la convention pour la contribution financière à l'extension du réseau d'eau potable rue Baloquin à Crèvecœur en Brie.

5. FINANCES : Décision modificative n°1 – augmentation de crédit du compte 701259
Rapporteur : Monsieur Marc CUYERS

Il a été proposé aux membres du Comité syndical l'augmentation de crédit du compte 701259 « reversement à l'Agence de l'Eau – redevance prélèvement sur la ressource en eau » par la diminution du compte 6378 « autres impôts, taxes et versement assimilés » d'un montant de 45 000.00 €

Le Comité syndical a approuvé cette décision modificative n°1 du budget principal.

6. FINANCES : Décision modificative n°2 – augmentation de crédit du chapitre 65
Rapporteur : Monsieur Marc CUYERS

Il a été soumis aux membres du Comité syndical la décision modificative suivante :

- Augmentation de crédit du compte 6541 « Créances admises en non-valeur » d'un montant de 19 000 €
- Augmentation de crédit du compte 6542 « Créances éteintes » d'un montant de 1 000 €
- Diminution de crédit du compte 66112 « Intérêts – Rattachement des ICNE » d'un montant de 20 000 €

Le Comité syndical a approuvé cette décision modificative n°2 du budget principal.

7. FINANCES : Créances irrécouvrable – Admission en non-valeur liste n°6400550132
Rapporteur : Monsieur Marc CUYERS

La SGC de Coulommiers a proposé au SIAEPA LA HOUSSAYE de prendre en charge les admissions en non-valeur arrêtées au 17 mai 2024 pour un montant total de 16 335.01€ TTC. M. le Président a procédé à la lecture de la liste n°6400550132.

Le Comité syndical a approuvé l'admission en non-valeur de la liste mentionnée ci-dessus pour un montant total de 16 335.01€.

8. FINANCES : Créances irrécouvrable – Effacement de dettes

Rapporteur : Monsieur Marc CUYPERS

Lors de sa séance du 25 janvier 2024, la Commission de surendettement des particuliers de Seine-et-Marne a statué sur la situation d'un abonné de Marles en Brie. La SGC de Coulommiers a demandé de constater par délibération l'effacement des dettes de cet abonné pour un montant total de 735.98€ TTC.

Le Comité syndical a autorisé M. le Président à réaliser le mandat de régulation.

9. FINANCES : Décision modificative n°3 – augmentation de crédit du chapitre 014

Rapporteur : Monsieur Marc CUYPERS

Il a été proposé aux membres du Comité syndical d'augmenter le compte 701249 « Reversement à l'Agence de l'eau – redevance pollution d'origine domestique » d'un montant de 50 000 € afin de financer la hausse du reversement de la redevance calculée sur 18 mois.

Le Comité syndical a approuvé l'augmentation de crédit du compte 701249.

QUESTIONS DIVERSES

- Un petit lotissement doit voir le jour rue du Mesnil à Châtres, un renforcement du réseau eau potable est à prévoir sur environ 130 ml avec le changement des tabourets de branchement des particuliers. Le SIAEPA LA HOUSSAYE prendra en charge cette partie pour un montant de 42 363.20€ HT. L'autre partie sera prise en charge par le lotisseur pour un montant de 50 920€. La commune de Châtres s'occupera de la pose d'une borne incendie pour un montant de 17 169.96€ TTC.
- A la suite d'une demande d'un acquéreur d'une maison isolée rue de Baloquin à Crèvecœur en Brie, une extension de réseau eau potable a été effectuée par la société ARD. Les travaux se sont très bien passés et les riverains n'ont pas eu à souffrir de la déviation.
- M. le Président explique aux membres du Comité syndical que dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015, un transfert de compétences eau potable et assainissement devait s'effectuer vers les communautés de communes et communautés d'agglomération au 1^{er} janvier 2020. La loi Ferrand Fresneau du 3 août 2018 permettait de reporter ce transfert des compétences au 1^{er} janvier 2026. Après plusieurs réunions entre les services administratifs de la CCVB et du SIAEPA LA HOUSSAYE avec la participation de la DDT (Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne), la réflexion s'est portée sur la création d'une direction eau et assainissement indépendante au sein de la CCVB. Pour l'instant, nous sommes en phase d'étude de faisabilité et nous nous appuyons sur le cabinet STRATORIAL pour la partie financière et sur la société ICAPE pour le recensement du patrimoine de l'ensemble des communes.
- M. le Président a expliqué que le Schéma Directeur d'Assainissement porté par la CCVB était passé à la phase 2. Cette phase concernera principalement la commune de Châtres afin de mettre à jour l'ensemble des caractéristiques du réseau d'assainissement et les points noirs en termes d'apport d'eau claire parasite.

Point sur les interventions du service technique du SIAEPA LA HOUSSAYE :

• STEP La Houssaye :

- Remplacement débitmètre d'extraction des boues
- Remplacement préleveur automatique eaux brutes
- Audit expertise sur suivi et métrologie AESN
- Changement des poires de niveau du poste d'extraction
- Nettoyage poste d'entrée + surface bassin aération suite à pollution hydrocarbures
- Démontage et nettoyage surpresseur d'eau industrielle
- Installation portillon pour accès au point de rejet
- Devis en cours pour remplacement sonde MES du Bassin d'aération
- Début des interventions techniques pour fonctionnement en mode dégradé en vue du changement de l'automate et de la supervision

- **STEP Neufmoutiers :**
 - Installation nouvelle sonde redOx
 - Essais d'obturation du trop-plein du poste d'entrée demandé par SATESE afin de voir l'impact sur le réseau en temps de pluie.
- **STEP Bernay Bourg :**
 - Taille de la haie pour permettre l'utilisation du premier portail et accès au dégrilleur
- **STEP de Châtres :**
 - Etude pour pose d'un débitmètre sur By-Pass
 - Remplacement serrures HS et installation d'un portillon pour accès au point de rejet
 - Le Petit Loribeu : Demande d'installation de carte SIM + télésurveillance SAUR du PR
 - Nettoyage et évacuation des encombrants
- **STEP de Mortcerf :**
 - Nettoyage poste d'entrée + surface bassin aération suite à pollution hydrocarbures
 - Commande en cours pour remplacement des débitmètres d'entrée, d'extraction et de sortie
- **STEP POMPIERRE :**
 - Changement compteur ENEDIS HS suite à orage
 - Demande d'installation de carte SIM + télésurveillance SAUR du PR
- **STEP PFA :**
 - Validation des modifications des normes de rejet par la DDT
 - Installation d'une lame limitant la surverse en by-pass lors des périodes peu pluvieuses
- **Réservoir Bernay Vilbert :**
 - Modification des câblages de l'alarme intrusion en attente de paramétrages par SUEZ
 - En attente des travaux d'installation de re chloration entrée réservoir + analyseur de chlore en continu
- **Réservoir Mortcerf :**
 - En attente des travaux d'installation de re chloration entrée réservoir + analyseur de chlore en continu
- **Forage Mortcerf :**
 - Intervention de sortie de la pompe 1 HS du forage afin d'identifier le modèle de pompe en vue de son remplacement
 - Devis en cours pour remplacement de l'armoire électrique de commande du forage et des surpresseurs
- **Réservoir Châtres :**
 - Devis en cours pour modification accès à l'échelle menant à la cuve pour sécurité des intervenants
 - En attente des travaux d'installation de re chloration entrée réservoir + analyseur de chlore en continu
- **Réservoir Val Bréon :**
 - Vandalisme par des grappeurs
 - En attente des travaux d'installation de re chloration entrée réservoir + analyseur de chlore en continu
- **ASSAINISSEMENT Marles en Brie :**
 - Réalisation d'un prolongement de réseau de l'impasse des tilleuls
 - Inondations EU Rue du chemin vert, curage + ITV prévus
 - Devis pour réfection PR Pièce Fallot
- **ASSAINISSEMENT La Houssaye en Brie :**
 - Bouchages à répétition lotissement des vergers, curage + ITV prévus
- **ASSAINISSEMENT Châtres :**
 - Rénovation du PR Mesnil à venir

- **ASSAINISSEMENT Mortcerf :**
 - Remplacement de la canalisation rue Max Néraud
- **AEP Crevecoeur-en-Brie :**
 - Création d'une antenne desservant ferme Baloquin Mr FERIAUD
- **AEP Châtres :**
 - Création d'un renforcement de canalisation rue du Mesnil
- **AEP Mortcerf :**
 - Perte d'eau importante week-end du 1er juin, recherche de fuites à venir sur l'ensemble de la commune

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de question, la séance est levée à 22h10.

Le Président,
Marc CUYPERS

SIAERA LA HOUSSAYE
Centre Technique Intercommunal
4 rue des Vieilles Chapelles
77610 LES CHAPELLES-BOURBON
Siret 257 700 047 00026

Le secrétaire de séance,
Jacques COCHAUD



Affiché le 17 juin 2024